Rapport d'un memoire lu a l'Academie par M. Silvestre Etudiant en Chirurgie, Sur les Suites d'une blessure au grand angle de l'œil, et penetrante dans le cerveau.

L'Auteur de ce memoire commence par etablir, que de tous les desordres causés dans les visceres par contusion ou dechirement, par ebranlement ou Solution de continuité, il n'en est point, pour ainsi dire, qui Soient Suivis de Symptomes aussi facheux que ceux qui peuvent être produits dans le cerveau par ces causes; il appuie Son assertion Sur la Structure de cet organe, et Sur l'importance des actions qui en dependent.

d'aprés ces considerations, il regarde comme une Suite necessaire de l'ebranlement du cerveau, le vertige, les tintements d'oreille, la depravation ou l'abolition des Sens, la paralysie ou la convulsion des parties, Surtout de celles qui Sont opposées a la blessure; l'assoupissement, le vomissement, et autres Semblables. il rapporte un passage d'hippocrate qui Semble confirmer Son opinion.

en faisant attention, continue-t-il, aux parties essentielles,

ARC 55 n°18

« qui peuvent être interessées par la presence d'un corps etranger,
« et par la maniere avec laquelle il a eté introduit, en examinant
« la profondeur de la blessure d'où s'ensuit la lesion plus ou
« moins grande de l'organe ; il sera possible de prevoir et
« de remedier a quelques accidents qui en sont une suite
« necessaire, tels que ceux qui ne viennent que d'une blessure
« ou d'une forte contusion a l'exterieur, et de l'affection des
« nerfs qui tirent leur origine de la 5e. et de la portion
« dure de la 7e. paire, et se distribuent par des rameaux
« assez considerables et très nombreux aux parties externes
« de la tête.

M. Silvestre remarque que des accidents qu'il vient de rapporter, plusieurs ne paroissent pas subitement aussi graves qu'ils le deviennent dans la suite, quoique la cause ait paru legere par elle même. le passage de M. Vanswieten sur Boerhaave a l'article des plaies de tête, et qu'il cite, vient a son appui.

Après ces generalités, l'Auteur de ce memoire rapporte un fait particulier qui sert a demontrer cette derniere assertion.

il y est question d'un Soldat qui reçut un coup d'epée au

peu au dessus du grand angle de l'œil droit. le gonflement survenu subitement après la blessure, formoit une poche du volume d'un œuf de poule: le sang s'étoit en partië extravasé dans le tissu cellulaire des paupieres, en partië dessous la cornée transparente et l'opaque, de maniere que le malade ne pouvoit plus distinguer les objets. le même accident paroissoit dans le tissu cellulaire des muscles le releveur de la paupiere et l'orbiculaire, de même qu'au dessus des arcades surcilieres, et au dessous du zigoma et des environs.

M. Silvestre croit qu'il etoit bien difficile par la vuë seule de ces accidents, de prevoir qu'elles seroient les suites de la blessure qui les occasionnoit; mais les vives douleurs que le blessé ressentoit vers la racine du néz, a la partië superieure du front, et qui furent promptement suivies de vertige, d'assoupissement et de la fievre, lui firent presumer que, ou l'infiltration du tissu cellulaire qui joint la dure mere avec la paroi interne du coronal, et qui fait partië de sa substance; ou l'inflammation communiquée a cette membrane; ou la tension qu'elle eprouva a raison de l'eraillement fait a la conjonctive

par la pointe de l'epée ; ou enfin la section incomplette des differents nerfs qui s'anastomosent exterieurement ou interieurement avoient eu lieu ; d'où il pouvoit tirer un prognostic. mais la plus grande certitude qu'il eut, dit il, de la destruction du rameau de la branche ophtalmique qui se distribuë dans l'interieur de l'organe de l'odorat, fut une privation de sensation qui survint du côté de la blessure, peu de tems après qu'elle eut été faite. en effet quand le malade presentoit une fleur au côté opposé, les corpuscules odorants lui faisoiënt impression, et il arrivoit le contraire lorsqu'il la portoit a la narine du côté blessé. M. Silvestre presume que les corps acrimonieux n'auroient pas eu ~~le même~~ plus d'effet sur la ~~narine~~ insensible.

Ces evenements lui font donc inferer que l'instrument pouroit seul avoir detruit une partie des branches nerveuses qui ~~[illegible]~~ se distribuënt a l'organe de l'odorat ; cependant il ne nië pas que cet insensibilité locale ne put être l'ouvrage des vaisseaux engorgés et enflammés, ou celui de l'infiltration du tissu cellulaire, qui les uns, ou l'autre, pouvoiënt comprimer et obstruer les nerfs de cette partie, et il en donne une raison physique. il allië conclusivement ces deux causes, et après les avoir consideré comme propres a concourir a l'accident d'insensibilité il les discute separément. en reflechissant sur celle de

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

l'obstruction du nerf, il se figure que le mouvement du fluide nerveux auroit été retabli dès que cette cause auroit été enlevée, pourvu toutes fois qu'il n'y eut eu aucun vice de conformation qui eut pu [apres la lesion de la partie] s'y opposer: mais, comme ce mouvement n'a point été retabli, il conclud que l'accident ne doit être attribué qu'à la section.

il previent, ensuite, une objection qu'il a cru qu'on pouroit lui faire d'après l'anastomose des nerfs qui se distribuënt a la membrane pituitaire quoique leur destruction eut été incomplette, parqu'il s'ensuivroit de la jonction de leurs extremités que la perception du Sentiment devroit avoir été universelle dans cette membrane, ou que cet état d'insensibilité n'auroit pas du Subsister, a raison de la communication de leurs embouchures.

après avoir ~~mathematiquement~~ [par des principes d'hydraulique] combiné la perte du Sentiment, en raison de l'obstruction des canaux, et la diminution du mouvement du fluide nerveux proportionnellement a leur diametre, il conclud que l'obstruction des vaisseaux étant de quatre degrés, la perte du Sentiment doit être de deux; et que le diametre proportionnel étant [diminué] d'un degré, ~~la diminution~~ ~~le~~ mouvement doit l'être de deux.

l'Auteur rappelle ensuite les accidents consecutifs de la blessure, et les moiens employés pour la traitter, et remarque 1°. que la fievre violente qui survint presqu'aussitot aprés, etoit un symptome moins facheux que si elle vint en lieu que trois ou 4 jours plus tard, fondé sur le passage qui se lit dans le dixiéme chapitre du 20e. livre des playes de la tete, fait par hippocrate. incipere febrem 4a. vel 5a. die, lethale est.

2°. que l'appliquation des resolutifs et autres remedes propres a detruire l'engorgement aïant eu tout le succés qu'on pouvoit en attendre, ~~on~~ auroit du faire esperer la guerison en apparence; mais que la combinaison de chaque mixte, l'analogië et le rapport essentiel des partiës, la disconvenance des substances, la proportion dans leur melange, et le resultat de leur action reciproque une fois connus, on auroit eu une toute autre idée des suittes de cet accident, qui determina par la paralysië de la moitié du corps, opposée au côté ou la blessure avoit eté faite.

il remarque encore que l'usage du lait interieurement et celui des bains, propres a relacher les fibres nerveuses supposées distenduës, furent en pure perte, et que s'il y

eut eû du Succès a esperer de quelques remedes, çauroit été des douches sur les partiës affectées, et des legers stimulants donnés interieurement, aprés avoir prealablement preparé le malade par les delayants, pour prevenir l'eretisme qui ne peut être que funeste en pareil cas.

M. Silvestre part enfin des connoissances Anatomiques tirées dela dissection des cadavres de personnes âgées et qui s'étant exercés pendant le cours de leur viè a des travaux penibles, avoiënt, par ces raisons, le cerveau plus consistant; il sinscrit pour en tirer des inductions favorables a son opinion, sur les suittes de l'accident qui y a donné lieu.

il observe d'aprés les Auteurs de meilleur alloi; que la plupart des fibres medullaires qui prennent leur origine a droite, se prolongent a gauche, et vicè versâ; que cette progression est plus sensible vers la partiè posterieure de l'éminence annulaire et surtout a l'endroit de la queuë dela moëlle allongée ou commence l'épiniere, prés des corps olivaires et des piramidaux, que partout ailleurs.

il pense que ces observations concluënt en faveur de ceux qui attribuënt au croisement des nerfs, la cause des convulsions et des paralysiës qui surviennent a la partiè opposée a

celle de la tête ou les coups ont été portés, et ou les blessures du cerveau ont été faites, et une infinité d'autres accidents d'où résulte un désordre dans l'influx des esprits, et l'interception totale de leur distribution. il rapporte un precepte d'hippocrate qui s'oppose a ce qu'on fasse des incisions sur les tempes, crainte d'occasionner des convulsions dans la partie opposée. *Si sinistra tempora secta fuerint, dextra convelluntur.*

il puise encore dans les observations de Vasalva, de Molinellus, de Lancisi et de Morgagni, dans celles de Forestus ~~et~~ de Fabrice de hilden, des moïens propres a confirmer son sentiment sur la cause de ces sortes d'évenements.

il termine son histoire par la remarque que cette direction des fibres du cerveau n'est cependant pas commune a toutes les paires de nerfs qui en partent; et pour le prouver par une autorité digne de foi, il cite les decouvertes que fit Sanctorius de la cause de la privation de la vüe dans le nerf optique du côté ou il avoit été affecté.

La modestie que ce jeune Chirurgien allie avec ses recherches, ~~et~~ ses combinaisons laborieuses, et le zèle dont il semble animé, m'ont paru meriter les egards de l'Academie, d'autant mieux que l'accueil qu'elle pourroit faire a ce memoire, ne pourroit que servir a augmenter l'emulation de son auteur qui fait concevoir de ses talents naissants, les plus heureuses esperances.
a Paris le 26 juillet 1769. Lebas.